

Communes du territoire de la COMPA : Ancenis-Saint-Géréon, Couffé, Ingrandes-Le Fresnes sur Loire, Joué-sur-Erdre, La Roche-Blanche, Le Cellier, Le Pin, Ligné, Loireauxence, Mésanger, Montrelais, Mouzeil, Pannecé, Pouillé-Les-Côteaux, Oudon, Riaillé, Teillé, Trans-sur-Erdre, Vair-sur-Loire, Vallons-de-l'Erdre.

\*obligatoire

Civilité* : <input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur <input type="radio"/> Madame et/ou Monsieur <input type="radio"/> Professionnel	
Code Usager (le renseignement de ce numéro permet à notre service de traiter plus rapidement votre demande. Il figure sur votre facture de redevance incitative) : .....	
Nom (s)* : .....	Prénom *(s) : .....
Téléphone* : .....	Mail * : .....

## Ancienne adresse

Adresse * : .....	
Complément (N° appartement, étage...) : .....	
Code Postal* : .....	Ville* : .....

## Nouvelle adresse

**La nouvelle adresse permet de faire suivre la dernière facture. Sans cette dernière, votre compte ne pourra pas être clôturé et des factures continueront d'être éditées.**

**Date de déménagement \* :** ..... / ..... / .....

Attention, la date de dernière utilisation du service correspond à la dernière fois ou vous utilisez soit votre bac, soit votre carte d'accès aux conteneurs enterrés ou votre carte d'accès aux déchèteries.

**Impératif : préciser la date dernière utilisation du service \* :** ..... / ..... / .....

Nom* : .....	
Adresse* : .....	
Complément (N° appartement, étage...) : .....	
Code Postal* : .....	Ville* : .....

⇒ **merci de retourner à la COMPA, votre carte d'accès aux déchèteries, ainsi que la carte d'accès aux conteneurs enterrés (si vous en possédez une).**

**A renvoyer à :**  
Communauté de Communes du Pays d'Ancenis  
Centre Administratif « Les Ursulines » CS 50201 – 44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex  
ou par email à [dechets@pays-ancenis.com](mailto:dechets@pays-ancenis.com)

Mise à jour : Janvier 2024

**En l'absence de retour de nos services par e-mail sous une semaine, à partir de la date de déménagement déclarée, n'hésitez pas à nous recontacter.**

Commentaires :

.....

.....

.....

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

Signature :

**Traitement de vos données :** Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Liberté », les informations à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA), Centre Administratif "Les Ursulines" CS 50201, 44156 Ancenis. Ces données sont collectées dans l'objectif d'assurer la gestion de la collecte des déchets et le suivi des services d'assainissement. Les données collectées sont destinées aux seuls services habilités de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) dans la limite de leur attribution ainsi qu'aux prestataires extérieurs permettant le suivi de la facturation. Les données seront conservées pendant toute la durée de votre accès aux services déchets puis 5 ans à compter de la fin de la relation. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données. Vous pouvez exercer l'un de ces droits en contactant le responsable de traitement : Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA), Centre Administratif "Les Ursulines" CS 50201, 44156 Ancenis ou par mail à l'adresse [compa@pays-ancenis.com](mailto:compa@pays-ancenis.com). Afin que nous puissions vérifier votre identité, veuillez à indiquer, lors de votre réclamation, votre nom, prénom, adresse et joindre en copie recto-verso votre pièce d'identité. La réponse sera retournée sous 1 mois maximum.

Ce délai peut être prolongé à 2 mois selon la complexité de la demande. Si vous estimez que vos droits ne sont pas suffisamment respectés, vous pouvez effectuer une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante : [dpd@pays-ancenis.com](mailto:dpd@pays-ancenis.com) ou auprès de la CNIL sur le site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ou de toute autre autorité compétente.

**A renvoyer à :**

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis  
Centre Administratif « Les Ursulines » CS 50201 – 44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex  
ou par email à [dechets@pays-ancenis.com](mailto:dechets@pays-ancenis.com)

Mise à jour : Janvier 2024